

Nouvelle chronique

MOBILISER SES RESSOURCES HUMAINES

LA CONSIDÉRATION...UN MUST!

Un phénomène dont on entend parler depuis une dizaine d'années, mais qui s'est précisé au cours des 5 dernières années, soit une plus grande difficulté à recruter les employés.

Conséquemment, le gestionnaire doit déployer beaucoup plus d'énergie pour combler ses besoins en main-d'œuvre. Mais ça ne s'arrête pas là, il faut savoir les garder! La rétention du personnel est aussi devenue une préoccupation importante pour plusieurs dirigeants...le départ d'un employé crée un vide dans l'équipe et exigera une nouvelle adaptation des employés en place. Ce même départ vous fait perdre un investissement (recrutement, embauche, formation initiale et continue, relève potentielle \$\$\$\$) et vous devrez investir à nouveau pour le remplaçant.

Pire encore! Imaginez que vous perdiez plusieurs employés sur une courte période...Votre noyau d'employés expérimentés se retrouve fragmenté et dilué. Lequel d'entre eux sera assigné à la formation initiale du prochain nouveau? Aura-t-il le temps de le faire correctement puisqu'il risque déjà d'être débordé par la baisse de productivité?

Bon! Je pense que ça suffit pour la partie "sombre". C'est quoi la solution?

On l'appelle la "considération", certains diront que ça va de soi, mais dans la pratique, savons-nous vraiment ce que ça signifie?

Malheureusement, la société d'aujourd'hui a parfois tendance à consommer la main-d'œuvre comme on consomme un bien quelconque "acheter - utiliser - jeter". La considération représente l'opposé et se base fondamentalement sur le respect!!

Considérer c'est...

- faire sentir notre intérêt
- examiner avec attention
- estimer justement la contribution
- dire franchement dans un but constructif
- offrir des défis pour faire grandir

Pour mieux saisir, pensez à la dernière fois où votre patron, père, mère, conjoint(e) vous a manifesté de la considération...(moment de réflexion)... bizarre comme sensation! Vous avez eu l'impression que l'on venait de vous faire une faveur! Tout simplement parce qu'on vous a accordé une attention particulière.

Depuis nombre d'années, de grandes entreprises utilisent les services de maison de sondage auprès de leurs employés, et ce, pour connaître leurs perceptions. Les résultats d'un sondage à l'autre varient peu : communication, organisation du travail et vision stratégique performant à des degrés différents. Mais la considération demeure en deçà des attentes.

Un employé qui se sent respecté par son patron, lui vouera une plus grande loyauté. Si ce même gestionnaire considère tous ses employés avec équité, de façon constante et cohérente...quelle équipe il aura!

Avant de quitter, un employé soupèsera les "pour & contre", même si le salaire qu'on lui offre est supérieur...il préférera rester pourvu que l'écart lui apparaisse raisonnable. Pour le reste, assurez-vous que son travail soit sécuritaire et valorisant... et valorisé, c'est encore mieux.

Merci à **DICOM** pour la livraison des répertoires des membres 2009

LE PRIX DU CITOYEN DU MOIS

M. Léandre Lahaie, citoyen du mois de mai

Le prix du « Citoyen du mois de mai » a été attribué à M. Léandre Lahaie pour ses nombreuses implications, dont celle comme président du comité de La Bastide des aînés. Située à Beaudry, La Bastide des aînés a été créée, afin de s'assurer que les personnes âgées des quartiers Beaudry, Cloutier, Rollet et Montbeillard continuent de résider dans leur milieu. L'édifice regroupe seize logements, occupés par des personnes autonomes de 75 ans et plus. En plus de La Bastide des aînés, M. Lahaie s'implique au sein des Volontaires autonomes; au Conseil de quartier; à la Commission des loisirs de Beaudry; à la Bibliothèque de Beaudry, en plus de siéger au conseil d'administration de la Maison du Soleil levant.

M. Bernard Barrette, citoyen du mois de juin

M. Bernard Barrette, a été nommé citoyen du mois de juin. Par cette nomination, le jury a voulu souligner l'implication de M. Barrette comme co président du comité du OUI au projet Dave Keon. C'est sans compter ses heures, que M. Barrette a travaillé avec acharnement afin que la population soit informée adéquatement des impacts et des retombés de ce projet pour la Ville de Rouyn-Noranda. On ne compte plus les causes dans lesquelles M. Barrette est également impliqué, entre autres, président du conseil d'administration de la bibliothèque municipale et organisateur, en partenariat avec Me Louis-Charles Bélanger, du golf Bélanger-Barrette/La Frontière, au profit de la Maison des soins palliatifs, où seulement l'an passé, il a remis un montant de 40 000 \$.



M. Bernard Barrette

Photo : Julie Lacasse

Il est possible d'envoyer des félicitations à M. Lahaie et Me Bernard Barrette, en envoyant un courriel à citoyen_du_mois@hotmail.com, il nous fera plaisir de lui acheminer vos messages.

VOUS CONNAISSEZ UNE PERSONNE EXCEPTIONNELLE?

Une femme ou un homme de valeur qui a réalisé tout un exploit? Que ce soit un acte de bravoure, ou une réalisation à plus petite échelle, qui a eu des répercussions sur le Rouyn-Noranda régional : faites-nous connaître les gens extraordinaires qui vous entourent en proposant leur candidature à titre de « Citoyen du mois » !

Conditions d'admissibilité :

- Les personnes candidates doivent résider à Rouyn-Noranda;
- Les activités présentées auront été réalisées au cours des douze derniers mois;
- Fournir des informations pertinentes et complètes pour aider le jury dans son évaluation.

Présentez une candidature en contactant la Chambre de commerce au numéro suivant : 819 797-2000, poste 228 ou par courriel : citoyen_du_mois@hotmail.com.

EN TÊTE-À-TÊTE AVEC VOTRE PRÉSIDENT



M. Jean-Claude Loranger, président

MOT DU PRÉSIDENT

Je ne suis plus capable d'entendre dire que l'économie va mal, car c'est tout le contraire! Par ma fonction, je peux vous assurer que, actuellement l'économie se porte bien et les projets annoncés pour la prochaine année apporteront la stabilité recherchée par les investisseurs.

En effet, les projets qui stagnaient depuis de trop nombreux mois viennent de franchir une étape importante : le financement sans lequel ces projets d'envergures n'auraient pu se réaliser :

Le Pavillon des sciences de l'UQAT : 24,1 M \$ financé à parts égales par le Québec et Ottawa. La superficie du campus de Rouyn-Noranda sera ainsi augmenter de 3 500 mètres carrés. Bravo à la rectrice, Mme Johanne Jean, qui a consacré beaucoup d'énergies pour la réalisation de ce projet !

La première phase du parc industriel : 2,889 M \$ financé à parts égales entre les intervenants du Québec, du Canada et la Ville. Il s'agit d'une phase de 4 millions de pieds carrés de nouvelles surfaces dont les terrains ont été confiés à Construction Norascon.

L'aréna Dave Keon : un projet de 11,2 M \$ financé à rai son de 9,700 000 \$ (Québec 7,2 M \$, Ottawa 3,5 M \$ et la Ville 1,5 M \$). Ce projet a été sauvé par un Comité de citoyen pour le Oui, piloté par le tandem Bernard Barrette/Louis-Charles Bélanger à qui je réitère nos remerciements et félicitations.

235 logements en chantier :

- Les jardins du patrimoine : 121 unités
- La Bastide des aînés : 16 unités
- 5 édifices à logements : 20 unités
- Office municipal d'habitation : 28 unités
- 50 maisons unifamiliales

représentant des investissements importants et nécessaires pour contrer la pénurie de logements. Par ailleurs, la Ville annonce qu'actuellement 191 projets de construction sont déposés.

Les travaux de la voie de contournement : 65 M \$

J'espère que l'opposition des riverains du tracé retenu ne retardera pas les travaux. Il est à déplorer que cette opposition soit si tardive, car c'est lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le 21 février 2006, en présence de la ministre Julie Boulet, que le ministère des Transports a dévoilé le tracé de la future voie de contournement, publié dans La Frontière/Le Citoyen. En juin 2008, le ministère a invité la population à une présentation finale et ce n'est qu'en mars 2009, qu'une cinquantaine d'opposants se sont manifestés.

[suite à la page 2](#)

C'est tout Desjardins qui appuie les entreprises et leurs actionnaires.

 **Desjardins**
Service de gestion des avoirs

 **Desjardins**
Centre financier aux entreprises

Pour en savoir plus, composez le 819.762.0966.

Impression et
Conception graphique

 **Impression plus inc.**

suite de la page 1

Pourquoi avoir attendu plus d'une année pour faire opposition au risque de retarder les travaux? C'est décevant, voire même démoralisant pour ceux (élus comme bénévoles) qui consacrent des énergies à faire débloquer des dossiers importants.

Cela dit, la population aura toujours droit d'exprimer son opinion et loin de moi l'idée d'enlever toute démocratie à la population. Simple pour bien faire comprendre qu'une prospérité économique se nourrit de projets d'investissements et avant de prendre position, il faut avant tout s'informer et réagir rapidement afin de ne pas retarder la réalisation des projets.

Fermeture du bureau pendant la période estivale.

Je me joins à toute l'équipe de la permanence de la CCIRN, pour vous souhaiter un agréable mois de juillet et août. La CCIRN ferme ses bureaux pendant la période estivale et c'est avec plaisir que nous vous accueillons, dès septembre, à notre nouvel édifice. Bonnes vacances !

VOS ACTIVITÉS EN BREF!

Le 17 juin dernier, les parrains des Extra 2009 ont remis un certificat d'honneur aux entreprises sélectionnées au concours Extra 2009. La CCIRN félicite :

Secteur commercial :

- DANS UN JARDIN
- DOMOBEC
- L'AMI HONDA
- LE TRÈFLE NOIR, BRASSERIE ARTISANALE
- LOCATION ROUANDA INC.

Secteur service :

- CENTRE ÉCOLE DE PARACHUTISME LES TROIS MOUSQUET'AIR
- KARINE RACETTE, SEXOLOGUE
- LE CANAPÉ, COMMUNICATION VISUELLE
- LE PETIT THÉÂTRE DU VIEUX NORANDA
- LES MARGINALES
- STAVIBEL INC.
- STEAMATIC 48E NORD

Secteur organisme sans but lucratif :

- FESTIVAL DE MUSIQUE ÉMERGENTE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
- L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR ROUYN-NORANDA
- OSISKO EN LUMIÈRE
- THÉÂTRE DU TANDEM

Secteur public/parapublic

- 9^E ESCADRON DU GÉNIE

Secteur industriel

- XSTRATA NICKEL, MINE RAGLAN

Citoyen du mois :

- M. Pierre Lapointe (janvier)
- Mme Paulette Caron (absente) (février)
- M. Joël Lacoursière (mars)
- M. Guy Lesage (avril)
- M. Léandre Lahaie (mai)

Il est encore temps pour les entreprises qui ne l'ont pas encore fait, de poser leur candidature au concours Extra 2009 (limite 28 août 2009). La 2^e et dernière sélection aura lieu le 9 septembre prochain. Consultez le site www.concoursextra.qc.ca pour plus de détails ou pour télécharger les formulaires d'inscription.

PROCHAINES ÉTAPES DU CONCOURS EXTRA, SOYEZ-Y!

9 septembre : 2^e et dernière sélection

30 septembre : Nomination officielle

21 novembre : Soirée de gala

ACTIVITÉS À VENIR

20 août : Golf Réseau (CCIRN)

FORMATIONS À NE PAS MANQUER

Inscription sur le site Internet de la Chambre : www.ccirn.qc.ca

Gestion des employés difficiles avec M. François Leduc et Me Louis-Charles Bélanger **17 septembre, Centre de congrès** (Nombre limité à 15 participants)

Le climat de travail, jusqu'où l'employeur doit-il s'investir? avec M. Michel Chrétien, **22 octobre, Motel Alpin.**

Le Harcèlement psychologique (les effets pervers sur mon entreprise : climat, productivité et comment les prévenir), **11 novembre, Centre de congrès salle 1**

Responsabilisation des employés, 26 novembre (informations à venir)

BON SUCCÈS À..

M. Denis Jodouin, qui a quitté son poste à la direction générale de la SADC, pour occuper celui de directeur de succursale de la Banque de développement du Canada (BDC) pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue. La Chambre lui souhaite bon succès dans ses nouvelles fonctions.

M. Jocelyn Lévesque, qui revient à la SADC de Rouyn-Noranda, pour occuper le poste de directeur général. La CCIRN lui souhaite bonne chance dans ce nouveau défi.

M. Yves Drolet, pour sa nomination à la direction régionale du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. La Chambre lui souhaite bon succès dans vos nouvelles fonctions et bon retour au MDEIE !

Capitaine Daniel Lambert, qui s'est vu officiellement nommé directeur du poste de police de la Ville de Rouyn-Noranda, poste qu'il occupait par intérim depuis le 1^{er} avril 2008.

LA CHAMBRE APPLAUDIT

Le Festival de musique émergente (FME), qui s'est vu décerner, le 27 mai dernier, à l'Assemblée nationale à Québec, le prix pour la qualité du projet de mobilité internationale du FME, remis par les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ).

M. Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, pour ses efforts qui ont mené à l'obtention de la subvention de 1, M \$, pour le développement du parc industriel de la Ville de Rouyn-Noranda, accordée par madame Nathalie Normandeau, du ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire.

Les productions Nova Média, qui sont en nomination pour le 24^e gala de remise des prix Gémeaux. C'est avec l'émission Sur la piste du cougar, que M. Denis Lavoie est en nomination dans la catégorie Meilleur montage magazine affaires publiques, documentaire-série. La CCIRN vous souhaite bonne chance !

SAVIEZ-VOUS QUE...

En 2008, le CLD a supporté 50 entreprises en investissant **1,3 M \$** par le biais de différents programmes gérés par l'organisme?

Selon le rapport annuel de l'organisme (2008), la clientèle féminine du CLD représente 43 %, la clientèle masculine 57 %, la portion des jeunes promoteurs (moins de 35 ans) est de 37 % et les dossiers de relève entrepreneuriale sont quant à eux, en hausse?

MINE DE RIEN....

Xstrata Nickel a conclu, en 1995, une entente (L'Entente Raglan) entre la compagnie, la Société Makivik et les collectivités inuites locales.

L'entente appuie l'harmonisation des relations et la création d'occasions entre Xstrata Nickel, les populations locales et leurs représentants dans divers domaines, tels que la formation, l'embauche d'entreprises locales et la gestion de l'environnement.

Le 4 juin dernier, Xstrata Nickel était fier d'annoncer que la compagnie venait de verser à la Société Makivik un chèque de **6,8 M \$** canadiens, représentant la participation de cette dernière aux bénéfices générés en 2008 par l'exploitation de la mine située dans le territoire du Nunavik.

À ce jour, Raglan a remis plus de 65,4 M \$ canadiens à la communauté.

Xstrata Nickel reçoit des honneurs pour leur performance en santé et sécurité !

Pour la dixième fois en onze ans, Xstrata Nickel mine Raglan, a reçu le trophée F.J O'Connell 2008, pour son excellente performance en matière de sécurité. Ce prix est remis annuellement par l'Association minière du Québec, à la mine québécoise ayant enregistré les améliorations les plus marquées dans le domaine de la sécurité et de la prévention des accidents.

En plus de recevoir ce prix lors du banquet annuel de l'Association minière du Québec, le 14 juin dernier, Xstrata Nickel Mine Raglan, s'est vu également remettre le trophée John T. Ryan (Est du Canada), accordé par la compagnie Mine Safety Appliances Canada Limited, remis à la compagnie minière canadienne de métaux, de charbon ou « selecte » ayant le plus faible taux d'accidents enregistrés pendant l'année précédente pour une période de travail de 20 000 heures.

La CCIRN félicite Xstrata Nickel pour sa performance en matière de santé et sécurité !

VOTRE OPINION EST IMPORTANTE!

La CCIRN vous invite à aller voter sur son site au www.ccirn.qc.ca à la question suivante :

Est-ce que les oppositions aux projets (miniers, voie de contournement, Aréna Dave Keon et autres) nuisent au développement économique?

OUI	
NON	

Résultat du dernier sondage de la Chambre Êtes-vous en accord avec le projet minier de Canadian Malartic de la Corporation minière Osisko?

Oui	84 %
Non	16 %
Indifférent	0 %